

Dossier de Presse



BUREAU COMMUNAUTAIRE
Mercredi 20 septembre 2023
VIC-SUR-SEILLE



ORDRE DU JOUR

INTERCOMMUNALITÉ - Rapporteur : Annette JOST

- Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL) – Cotisation 2023

FINANCES – RH – MARCHES PUBLICS – Rapporteur : Gilbert VOINOT

- Engagements partenariaux entre la CCS et le SDEA – Convention de mise à disposition partielle d'un agent au SDEA Alsace-Moselle, afin d'assurer les missions de référent local du Grand Cycle de l'Eau – Année 2023
- BTS Communication – IESA Strasbourg - Stage rémunéré de Mme Camille ATTARD se déroulant sur l'année scolaire 2023-2024 – Signature de la convention de stage et versement d'une gratification
- Volontariat Territorial en Administration (VTA) – Recrutement d'un chargé de mission Culture

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION SOCIALE - Rapporteur : Christelle PILLEUX

- Maison de l'Emploi du Sud Mosellan – Appel à cotisation - Année 2023
- Mission Locale du Sud Mosellan – Appel à cotisation - Année 2023

PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE - Rapporteur : Armelle BARBIER

- Appel à projet CNRACL sur les métiers de la petite-enfance – Validation du diagnostic et du plan d'actions 2022 – 2024
- Parentalité – Réponse à l'appel à candidature « Porteurs de projet de Maison des 1000 premiers jours » de l'Association « Ensemble pour la Petite-Enfance »

MÉMOIRE ET PATRIMOINE – Rapporteur : Hervé SEVE

- Mise en place d'une Application Mobile pour valoriser le tourisme mémoriel du Saulnois – Demande de subvention auprès du GAL Moselle Sud – Fonds Européens LEADER

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE (PNRL) – COTISATION 2023

Il sera proposé au Bureau Communautaire d'approuver le versement de la cotisation au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL), pour l'année 2023, d'un montant de 1 000 euros (identique à l'année 2022).



FINANCES – RH – MARCHES PUBLICS

ENGAGEMENTS PARTENARIAUX ENTRE LA CCS ET LE SDEA – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION PARTIELLE D'UN AGENT AU SDEA ALSACE-MOSELLE, AFIN D'ASSURER LES MISSIONS DE RÉFÉRENT LOCAL DU GRAND CYCLE DE L'EAU

La CCS et le SDEA Alsace-Moselle ont conclu des accords partenariaux afin d'assurer la prise en compte de manière globale des politiques publiques en matière de cycle de l'eau comme atout pour le territoire et outil de développement de ce dernier. Cet engagement prévoit notamment la mise à disposition partielle d'un agent de la CCS au SDEA.

Dans ce cadre, il sera proposé au Bureau Communautaire de renouveler la mise à disposition d'un agent de la CCS, à hauteur de 20 % de son temps de travail pour participer à :

- Assurer le suivi et la coordination locale des politiques publiques menées sur le territoire en matière de Grand Cycle de l'Eau, en lien étroit avec les élus locaux, et à ce titre contribuer à la préparation des programmes d'actions ;

- Assurer l'animation et la concertation locale avec les organismes chargés de l'exercice des compétences rattachées au cycle de l'eau (SDEA, syndicats locaux, Parc Naturel Régional de Lorraine, Agence de l'eau Rhin-Meuse), et avec les délégués locaux des différentes commissions locales SDEA dans le cadre notamment des conférences de l'eau ;
- Assurer le suivi des travaux engagés par les commissions locales sur le territoire du Saulnois.



BTS COMMUNICATION – IESA STRASBOURG - STAGE RÉMUNÉRÉ DE MME CAMILLE ATTARD SE DÉROULANT SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 – SIGNATURE DE LA CONVENTION DE STAGE ET VERSEMENT D'UNE GRATIFICATION

Madame Camille ATTARD réalisera, un stage, tout au long de l'année scolaire 2023-2024, au sein du service « Communication » de la Communauté de Communes du Saulnois, dans le cadre de sa première année de BTS Communication, dispensée par l'établissement d'enseignement IESA de Strasbourg. Les membres du Bureau Communautaire seront invités à valider la convention de stage entre la CCS et son établissement scolaire. Cette convention prévoit notamment le versement d'une gratification au stagiaire, correspondant à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale dont le montant s'élève à 4,05 € de l'heure.

Camille ATTARD réalisera un stage sur les missions suivantes :

- Conception et mise à jour de supports de communication print ou web ;
- Participation à la mise à jour régulière des contenus de nos réseaux sociaux et site web ;
- Rédaction d'articles sur notre actualité, nos réalisations... ;
- Participation à l'organisation d'événementiels.

VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION (VTA) – RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DE MISSION CULTURE

Afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre de ses habitants, la CCS met en place une saison culturelle depuis plusieurs années. Pour poursuivre ce dessein et répondre aux enjeux de société et de développement culturel, la CCS pourrait expérimenter, en sus, un projet structurant et volontariste, afin de déployer la culture sur son territoire par le biais de la mise en place d'un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC).

Dans ce cadre, les membres du Bureau Communautaire seront invités à valider le recrutement d'un « chargé de mission Culture » à temps complet, « Volontaire Territorial en Administration » (VTA), d'une durée de 12 mois et valider la convention avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) qui pilote ce dispositif.

Ce recrutement par le biais d'un « VTA » a pour objet de promouvoir les collectivités locales rurales auprès de jeunes talents diplômés d'au moins bac + 2 souhaitant effectuer une mission entre 12 et 18 mois au service du

développement de territoires ruraux. L'ANCT verse à la collectivité une subvention de 15 000 € pour toute la durée du contrat.

La personne qui sera recrutée aura en charge les missions suivantes :

1. Accompagnement et participation au projet de mise en place d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) ;
2. Participation à la mise en place des projets culturels et mémoriels ainsi qu'aux événementiels de la Communauté de Communes du Saulnois ;
3. Mise en oeuvre de la politique d'aide financière aux porteurs de projets d'événementiels et associations culturelles du territoire ;
4. Participation à la vie du service.

PETITE-ENFANCE ET VIE FAMILIALE

APPEL À PROJET CNRACL SUR LES MÉTIERS DE LA PETITE-ENFANCE – VALIDATION DU DIAGNOSTIC ET DU PLAN D'ACTION 2022 – 2024

La CCS a été lauréate de l'appel à projet de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) destiné à améliorer les conditions de maintien en bonne santé des agents travaillant dans le domaine de la Petite Enfance afin de diminuer les arrêts de travail, favoriser le bien-être au travail et ainsi permettre une meilleure prise en charge des enfants. Cette démarche de prévention accompagnée d'un soutien financier de 75 000 € par la CNRACL, a permis d'établir un diagnostic en

2022 au sein des 5 structures multi-accueils et de lancer une phase de construction du plan d'actions dont les fiches sont désormais finalisées.

Le Bureau Communautaire devra valider le diagnostic et le plan d'actions inhérent à ce projet de prévention et solliciter un avenant à la convention initiale afin de prolonger de 6 mois, la mise en place des actions prévues audit programme.

PARENTALITÉ – RÉPONSE À L'APPEL À CANDIDATURE « PORTEURS DE PROJET DE MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS » DE L'ASSOCIATION « ENSEMBLE POUR LA PETITE-ENFANCE »

Le Bureau Communautaire devra se prononcer sur l'opportunité pour la CCS de répondre à l'appel à candidature de l'association « Ensemble pour la Petite-Enfance » pour les porteurs de projet de « Maison des 1000 premiers jours ».

La création de « Maison des 1000 premiers jours » fait partie des recommandations du rapport remis en septembre 2020 par la commission Cyrulnik.

Tout à la fois lieu pluriel où sont proposés plusieurs services aux (futurs) parents et carrefour de rencontres pour les parents et les professionnels des 1000 premiers jours, c'est une fabrique locale de projets et de réponses aux besoins quotidiens des parents, itinérante ou fixe. Elles offrent une réponse globale aux besoins des futurs parents,

parents et des jeunes enfants grâce à la mise en place de groupes de pair-aidance animés par un facilitateur.

L'association « Ensemble pour la Petite-Enfance » accompagne, pendant 3 ans, les porteurs de projets lauréats en s'inscrivant dans une démarche de qualité autour de 4 phases :

1. Le diagnostic territorial ;
2. Le cadrage de projet et la formation du facilitateur ;
3. La phase opérationnelle ;
4. La mesure d'impact pour les actions mises en place sur notre territoire.

MAISON DE L'EMPLOI DU SUD MOSELLAN – VERSEMENT DE LA COTISATION - ANNÉE 2023

Le Bureau Communautaire devra valider le versement de la subvention annuelle, à hauteur de **46 380,00 €**, à la Maison de l'Emploi Sud Mosellan.



Créée sous statut associatif en 2006, la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan est une plate-forme de mise en cohérence des politiques publiques au service des demandeurs d'emploi, des salariés, des créateurs d'entreprise et des employeurs du territoire.

MISSION LOCALE DU SUD MOSELLAN – VERSEMENT DE LA COTISATION - ANNÉE 2023

La Mission Locale du Sud Mosellan sollicite un appel à cotisation au titre de son fonctionnement annuel basé sur le calcul suivant :

Population totale INSEE année N x 0,50€

La participation de la Communauté de Communes du Saulnois s'élève ainsi : 28 365 habitants x 0,50€ soit un total de **14 182,50€**



MÉMOIRE ET PATRIMOINE

MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION MOBILE POUR VALORISER LE TOURISME MÉMORIEL DU SAULNOIS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU GAL MOSELLE SUD – FONDS EUROPÉENS LEADER

Terre de frontières, le Saulnois est marqué dans son histoire récente par les conflits mondiaux qui s'y sont succédés, depuis l'Annexion de 1871. Aujourd'hui, subsistent de cette riche histoire, une multitude et une diversité de lieux matériels (monuments, nécropoles...) ou immatériels (champs de bataille), témoins mémoriels que la Communauté de Communes du Saulnois entend mettre en valeur par le biais d'une solution numérique disponible gratuitement sur smartphone.

Cette application mobile sera basée sur plusieurs parcours numériques articulés autour des témoignages de deux soldats :

- Un soldat français pour la guerre de 14-18 et la bataille de Morhange ;

- Un GI pour la guerre de 39-45 avec les batailles de chars et la libération du Saulnois.

Suite à l'actualisation des devis et la notification d'une subvention DETR, les membres du Bureau Communautaire seront invités à valider le nouveau plan de financement et autoriser le Président de la CCS à solliciter une subvention LEADER auprès du GAL Moselle Sud.

DÉPENSES			RECETTES			
	En HT	En TTC		Sur base HT	Sur base TTC	Taux d'intervention
Développement de l'appli pour 3 ans	21 000,00 €	25 200,00 €	ÉTAT – DETR	7 350,00 €	8 820,00 €	35%
			LEADER	9 450,00 €	11 340,00 €	45%
			Communauté de Communes du Saulnois	4 200,00 €	5 040,00 €	20%
TOTAL	21 000,00 €	25 200,00 €	TOTAL	21 000,00 €	25 200,00 €	100%



14 Ter, Place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
administration@cc-saulnois.fr

Contact Presse:
Cécile CHAPUT
Tel : 03 87 05 80 76 ou 06 79 66 07 46
cecile.chaput@cc-saulnois.fr